



RAID FAMILLE 2007

CHAVILLE

1. CARACTÉRISTIQUE DE LA COURSE

Le raid Famille du dimanche 23 septembre 2007 est une épreuve sportive basée sur la découverte du multisport. Le raid sera ouvert à toute personne (adulte et enfant à partir de 8 ans) justifiant des capacités à pratiquer le vélo, la course à pied, l'accro-branche, l'escalade, la trottinette et la sarbacane. L'épreuve est limitée à 250 participants. Cette épreuve propose un enchaînement de plusieurs disciplines : Parcours d'orientation sur carte IOF, VTT, accro-branche, escalade, trottinette et sarbacane.

Deux formules sont proposées :

- Un parcours Famille avec des équipes de 2 à 9 personnes avec au moins un adulte + enfant(s) âgé(s) de 8 à 13 ans.
- Un parcours Débutant avec des équipes de 2 personnes à partir de 14 ans.

Les temps de rando sont limités :

- à 2 heures pour le parcours Famille
- à 3 heures pour le parcours Débutant

L'épreuve est caractérisée par des points de contrôle (CP) qui devront être validés sur un carton de pointage.

2. LE DÉROULEMENT DU RAID ET SON RÉGLEMENT

Le départ

Le départ est libre, il se fera sous l'arche et à pied. Il est prévu entre 09 H 00 et 14 H 00 au niveau de la Tour Hertzienne de Meudon (Les épreuves sont non chronométrées).

L'heure de départ de chaque équipe sera relevée pour assurer leur sécurité.

L'arrivée

Les membres de l'équipe doivent franchir l'arrivée ensemble.

L'heure d'arrivée de chaque équipe sera relevée pour la sécurité et l'organisation.

Pendant le raid

La rando en équipe est obligatoire durant toutes les épreuves, les passages aux CP doivent se faire en équipe complète sous peine de pénalité. Toute assistance extérieure est interdite pendant le raid.

Les Check Point (CP)

Les CP sont identifiés par des balises triangulaires (orange et blanche). L'ordre des balises noté sur la feuille de route devra être respecté sous peine de pénalité.

Circulation routière

L'épreuve n'emprunte pas de route ouverte à la circulation routière. Il est donc absolument interdit d'emprunter un parcours ouvert à la circulation routière sous peine de mise hors course immédiate.

Traversée routière

Les participants sont non prioritaires au niveau des traversées routières, les participants seront tenus de respecter le code de la route et devront attendre que la circulation cesse pour traverser. Notamment à l'accès de l'accueil et du parking.

Incident matériel

L'organisation ne peut être tenue responsable de tout incident matériel des concurrents.

Abandon

Tout abandon d'un équipier ou de l'équipe doit être signalé à l'organisateur.

Réserve

L'organisation se réserve le droit de toute modification ou annulation en fonction des conditions météorologiques ou de tout autre événement indépendant de sa volonté.

Non départ ou retard

Toute équipe non conforme au règlement ne pourra prendre le départ qu'après régularisation de sa situation.

Causes principales de pénalités

- Toute situation en désaccord avec le présent règlement, pénalité : mise hors course immédiate
- Non-respect des recommandations et consignes de courses délivrées par les organisateurs, les signaleurs de course ou les forces de l'ordre (zone interdite, itinéraire obligatoire non respecté, ...), pénalité : mise hors course immédiate
- Attitude incorrecte vis à vis de l'organisation, des autres équipes, des sites traversés et autres populations, pénalité : mise hors course immédiate
- Non-respect du port casque en VTT : mise hors course immédiate
- Passage d'un CP en équipe incomplète : mise hors course immédiate
- Non-respect de la barrière horaire (17h) déterminée par les organisateurs : mise hors course immédiate.

Règles (du jeu et de sécurité) pour l'épreuve d'Orientation



RAID FAMILLE 2007

CHAVILLE

Règles du jeu :

Le site pour l'épreuve d'orientation se situe dans le Parc forestier de la Mare Adam et dans la forêt de Meudon. Une carte d'orientation IOF de la Mare Adam sera prêtée au capitaine de l'équipe. Celle-ci devra être restituée aux organisateurs à la fin de l'épreuve d'orientation. Les balises placées sur le parcours devront être pointées afin de valider le passage des équipes. L'ordre des balises noté sur le carton de pointage doit être respecté.

Règles de sécurité :

Les consignes de sécurité données par les organisateurs / bénévoles doivent être respectées par l'ensemble des participants.

Les participants qui ne respecteraient pas les consignes de sécurité ne pourront pas participer à l'activité.

Règles (du jeu et de sécurité) pour l'épreuve de tir à la sarbacane

Règles du jeu :

Le site du Tir à la sarbacane se situe dans le Parc forestier de la Mare Adam.

L'activité est encadrée par des initiateurs de la Fédération Française de tir à la sarbacane (FSBA).

Une personne de chaque équipe devra tirer à la sarbacane.

Règles de sécurité :

La zone de tir est matérialisée par des barrières, de la rubalise et des panneaux de signalisation "Attention danger Zone de Tir".

Le non-franchissement du périmètre de sécurité et les consignes de sécurité données par les initiateurs doivent être respectés par l'ensemble des participants.

Les participants qui ne respecteraient pas les consignes de sécurité ne pourront pas participer à l'activité.

Règles (du jeu et de sécurité) pour l'épreuve d'Accrobranche (pont de singe, tyrolienne,...)

Règles du jeu :

Le site de l'Accro-branche se situe dans le Parc forestier de la Mare Adam.

L'activité est encadrée par le personnel d'encadrement diplômé.

Une personne de chaque équipe devra grimper dans l'arbre afin de poinçonner la balise.

La balise famille sera au milieu de l'arbre et une balise bonus au sommet

Règles de sécurité :

La zone de grimpe est matérialisée par de la rubalise.

Le non franchissement du périmètre de sécurité et les consignes de sécurité données par le personnel doivent être respectés par l'ensemble des participants.

Les participants qui ne respecteraient pas les consignes de sécurité ne pourront pas participer à l'activité.

Règles (du jeu et de sécurité) pour l'épreuve d'Escalade

Règles du jeu :

Le site pour l'épreuve d'escalade se situe dans le Parc forestier de la Mare Adam.

L'activité est encadrée par le personnel d'encadrement du Club d'escalade de Chaville « CHAVIROC ».

Une personne de chaque équipe devra grimper sur le rocher d'escalade afin de toucher la balise située au sommet.

Le carton de pointage sera alors poinçonné par le personnel d'encadrement.

Règles de sécurité :

La zone de grimpe est matérialisée par de la rubalise.

Le non franchissement du périmètre de sécurité et les consignes de sécurité données par le personnel doivent être respectés par l'ensemble des participants.

Les participants qui ne respecteraient pas les consignes de sécurité ne pourront pas participer à l'activité.

Règles (du jeu et de sécurité) pour l'épreuve de VTT

Règles du jeu :

Les parcours de VTT se situent dans la forêt de Meudon.

Deux parcours en fonction de la catégorie : Parcours Famille ou parcours Débutant.

Les parcours sont fléchés par de la rubalise (rouge et blanche).

Plusieurs balises placées sur le parcours devront être pointées afin de valider le passage des équipes.



RAID FAMILLE 2007

CHAVILLE

Règles de sécurité :

Le port du casque est obligatoire durant toute l'épreuve de VTT pour tous les participants.

Les consignes de sécurité données par les organisateurs / bénévoles doivent être respectées par l'ensemble des participants.

Les participants qui ne respecteraient pas les consignes de sécurité ne pourront pas participer à l'activité.

Acceptation du règlement

La participation au raid suppose l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

3. LE MATÉRIEL

Chaque équipe doit se munir du matériel nécessaire à la bonne pratique de l'épreuve.

Le matériel obligatoire est le suivant :

- par équipe : 1 montre
- par équipier : VTT et casque (en bon état)

Matériel conseillé : une boussole et un téléphone mobile

Parc VTT : Un parc VTT sera à disposition des coureurs au départ uniquement. Durant l'épreuve, et notamment lors des sections à pieds, les coureurs seront responsables de leur VTT (un antivol est conseillé). Cependant, les VTT seront surveillés par les organisateurs mais ceux-ci ne pourront être tenus responsables de tous incidents (vols, dégradations, ...) survenant sur les VTT et autres matériels.

4. LA SECURITE

La sécurité active du raid sera assurée par :

- un responsable de sécurité

En cas d'accident, un concurrent doit toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Le coéquipier est responsable de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours. Un numéro d'appel d'urgence vous sera communiqué avant le départ.

5. ASSURANCE – INSCRIPTION

Assurance

Le montant de l'inscription ne comprend pas l'assurance « Responsabilité Civile individuelle » et l'assurance « Individuelle accident » (en cas de dommages causés à soi-même). Chaque concurrent doit donc avoir une assurance responsabilité civile.

Chaque concurrent doit justifier des capacités à pratiquer le vélo, la course à pied, l'escalade, l'accrobranche, la sarbacane et la trottinette.

Inscription

Toute inscription reçue sans les droits d'inscription ne sera pas enregistrée par l'organisation. L'inscription est de 7 euros par personne pour le parcours Famille et 10 euros par personne pour le parcours Débutant. Elle comprend :

- l'inscription au raid,
- le ravitaillement (exemple : eau, fruits...)
- le prêt de la carte IOF d'Orientation,
- le prêt du matériel d'escalade,
- le prêt du matériel pour l'épreuve de sarbacane,
- le prêt de matériel pour l'épreuve de trottinette,
- L'encadrement sur les épreuves d'escalade, d'accrobranche et de sarbacane.

6. LES PHOTOS

Les photos prises sur la course seront en totale liberté de droits pour les organisateurs, qui se réservent la possibilité d'en faire une exploitation commerciale.

Les personnes extérieures à l'organisation qui veulent utiliser les photos ou tout autre support d'images (vidéos, diapositives, etc. sans que cette liste ne soit exhaustive) réalisés au cours du RAID FAMILLE dans un but autre que strictement privé, doivent en faire la demande par écrit à l'organisation qui se réserve le droit de refuser sans justification particulière.